



Dénier Jean-Louis : Né le 3-03-1891 à Trémaouézan ; 1920, prêtre et surveillant à Saint-Yves de Quimper ; 1921, vicaire à Concarneau ; 1926, vicaire à Roscoff ; 1931, vicaire à Landivisiau ; 1937, aumônier à Saint-Blaise de Douarnenez ; 1944, recteur de Cast ; 1948, recteur de Saint-Marc, Brest ; 1951, chanoine honoraire ; 1952, retiré à Keraudren ; décédé le 14-12-1955.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1956 p. 315-318.

Monsieur le Chanoine Dénier, ancien Recteur de Saint-Marc, Brest. M. Dénier naquit à Trémaouézan en 1891 et reçut au baptême les prénoms de Jean-Louis. Mais pour les siens, comme plus tard pour ses confrères, il sera appelé Louis Deniel.

Deuxième garçon d'une famille qui devait compter quatre enfants, Louis Dénier quitta très tôt sa paroisse natale. Ses parents vinrent, en effet habiter Le Relecq-Kerhuon et s'installer à proximité de la Poudrerie du Moulin-Blanc Le père, travailleur infatigable, trouvait emploi à la poudrerie, tandis que la maman ouvrait un étal à proximité de la chapelle Ste-Barbe.

C'est dans ce cadre tout poétique du quartier de Ste-Barbe que Louis passa ses années d'enfance. Il s'adapta si bien à sa paroisse d'adoption qu'il conservera un attachement profond à Ste-Barbe et à N.-D. du Relecq, dont il gardera jusqu'à ses derniers moments une dévotion empreinte de nostalgie.

Il fit ses études au collège de Lesneven dont l'internat pesa parfois à sa nature éprise de liberté. Il y noua des amitiés durables et remporta maints succès tout au long de ses classes.

En 1910 il entra au Grand Séminaire alors installé au Vieux Carmel de Brest, depuis la fermeture de la Maison de Quimper, en 1905.

Il ne devait passer que quelques mois en cette maison austère et trop exigüe de la rue Kerfautras, puisque, à Pâques 1911, le Séminaire retrouvait, à Quimper, rue Verdelet, un asile agrandi, rénové et adapté aux besoins des clercs.

Pour Louis, comme pour tous ses compagnons d'études, cette résidence de Quimper fut une source de joie et de bonheur. Les flèches de la cathédrale qu'il apercevait de sa chambrette lui inspiraient des élans poétiques qu'il avait acquis aux abords de Ste-Barbe.

Les années du Séminaire s'écoulaient paisiblement dans l'attente du sacerdoce futur lorsque éclata la guerre de 1914.

Il avait été exempté du service militaire en raison de sa petite taille, sur laquelle d'ailleurs il n'admettait aucune plaisanterie. Mais lorsque fut votée la loi Dallier, les motifs d'exemption, plausibles en temps de paix, n'étaient plus valables devant les besoins urgents de l'armée.

Il fut récupéré et accepta sa nouvelle situation avec le seul souci de servir et d'accomplir tout son devoir. Sa bonne humeur lui attira les sympathies de ses camarades surtout lorsqu'il gagna le front des armées où le danger commun rapprochait les esprits.

Il n'était encore que diacre et dut limiter son apostolat à encourager, soutenir et reconforter son entourage et servir de liaison entre l'aumônier et les blessés.

Son commandant, homme de foi profonde, regrettait qu'il ne put exercer un ministère sacerdotal et poussa la hardiesse jusqu'à demander à M. le chanoine Messenger, Supérieur du Grand Séminaire, une ordination anticipée pour permettre à son « curé » d'administrer les sacrements. Englobé au Chemin des Dames avec tous les régiments bretons, il connut les difficultés de la captivité.

Lorsqu'il revint d'Allemagne il se vit octroyer la croix de guerre avec palme accompagnée d'une citation fort élogieuse.

Après une dernière année de théologie il fut ordonné prêtre en 1920 et nommé vicaire à Concarneau. Il s'adonna avec entrain à la fondation de l'« Hermine Concarnoise » dont il posa les premiers jalons, et les vétérans du Patronage sauraient à son décès manifester leur reconnaissance au fondateur de leur société.

De Concarneau il fut nommé vicaire à Roscoff : la Providence ménageait à cet enfant du pays des Kerhorres un ministère auprès des marins. Il n'aimait pourtant pas la mer, il appréhendait la houle, mais il aimait les marins.

Il eut une influence considérable sur les jeunes gens auprès desquels il se dépensait sans compter. Et lorsque 30 ans plus tard, M. Déniel dut se retirer à Keraudren, des témoignages de sympathie lui furent prodigués par ses anciens patronés, attestant leur attachement fidèle à leur cher directeur.

M. Déniel fut ensuite nommé vicaire à Landivisiau. Ici, plus de marins, mais encore des jeunes gens auprès desquels il se dépensera avec zèle et saura capter leur confiance.

C'est toujours le même esprit apostolique qu'il manifestera comme aumônier de l'Ecole St-Blaise, à Douarnenez, où les élèves garderont de leur maître un souvenir fidèle puisqu'ils viendront plus tard à St-Marc ou à Keraudren lui demander conseil pour l'orientation de leur avenir.

Nommé recteur de Cast il exerça son ministère au milieu d'une population dont l'attachement fut pour lui une bien douce consolation. Très volontiers il parlait de Cast et paraissait bien sincère lorsqu'il affirmait qu'il eut été heureux d'y finir ses jours.

Le zèle qu'il avait déployé à restaurer la chapelle de Cast fut un indice précieux pour l'administration diocésaine à lui confier de nouvelles charges plus importantes. Il fut nommé recteur de Saint-Marc.

La guerre venait de prendre fin. Partout les ruines s'accumulaient, mais particulièrement dans le secteur de Brest. A Saint-Marc, le presbytère, le patronage, les écoles et tout spécialement l'église avaient souffert du bombardement. A la suite de M. le chanoine Piriou qui préleva à la restauration, M. Déniel s'attacha résolument à réparer les dégâts.

Bientôt l'église complètement restaurée, mis à part le clocher décapité de sa flèche, enrichie de vitraux lumineux, offrait à la population chrétienne de St-Marc son asile propice aux prières ferventes.

Pour récompenser le zèle du dévoué recteur. Monseigneur l'Evêque le nomma chanoine honoraire le jour même de la bénédiction de l'église.

Hélas, les préoccupations multiples occasionnées par la réfection et la restauration des édifices religieux de St-Marc, les soucis d'un ministère paroissial fort chargé par le retour des réfugiés, provoquèrent chez M. Dénier une tension cérébrale dont il ressentit une première attaque peu de jours après.

L'inquiétude fut grande dans son entourage tandis que le recteur se confiait à la Providence dont il redoutait cependant les jugements, aimait-il à répéter.

Les bons soins qui lui furent prodigués par sa soeur, Mme Roquais, et par les dévoués vicaires permirent d'espérer que le recteur surmonterait la crise et pourrait, continuer son ministère paroissial.

Il résigna ses fonctions pastorales et demanda refuge à Keraudren. Pendant trois ans, se préparant chaque jour à la mort, il y mena une vie toute ralentie, entrecoupée de crises dont la fréquence inquiétait son docteur, assidu à lui faire visite.

Une dernière attaque cérébrale le terrassait le 17 novembre et le laissait complètement paralysé.

Incapable de se faire comprendre, il souffrait de ne pouvoir exprimer sa reconnaissance et sa sympathie à ceux qui lui faisaient visite.

Entouré de l'affection de sa famille et de ses amis, soutenu par les soins dévoués des Religieuses, M. Dénier s'affaiblissait de jour en jour. En présence de toute la communauté de Keraudren, il reçut l'Extrême-Onction, serrant dans sa main celle du Supérieur qui allait l'administrer.

Il mourut le 14 décembre. Selon ses désirs il fut inhumé dans la tombe familiale du Relecq, accompagné d'une foule d'amis venus nombreux de toutes les paroisses qu'il avait occupées.

Dans une lettre à M. le Supérieur de Keraudren, Monseigneur l'Evêque résume en ces termes l'oeuvre de M. Dénier : « Doué d'une sensibilité très vive, il a plus d'une fois ressenti profondément les difficultés inhérentes à toute tâche « paroissiale, mais il a marqué aussi de son empreinte les âmes qui ont eu recours à son ministère. »

Il eut des amitiés durables dans toutes les paroisses qu'il occupa, surtout parmi les jeunes dont il aimait l'ardeur et gagnait la confiance.

Il Implora avant de mourir le pardon de tous ceux qu'il avait pu heurter et pardonna lui-même à tous ceux qui avaient pu le blesser.

Que Dieu accorde à son serviteur la paix qu'il a toujours désirée sans pouvoir toujours la réaliser ici-bas.

*Semaine religieuse de Quimper et Léon, 11/05/1956 p. 315.*